

Notre Dame des Marins

à : Jessica TOMEI, mzelmat@13habitat.fr, Relation-Clients, rluongo@13habitat.fr
cci : addls13@orange.fr

Mesdames, messieurs bonjour,

Comme beaucoup de salariés de 13 Habitat, je suis sur place à Notre Dame des Marins depuis deux jours...

J'essaie d'accompagner les locataires qui à ce jour et particulièrement pour les locataires du bâtiment Ketch ont tout perdu, soit toute leur vie restée enfermée dans leur appartement sans qu'il y ait une possibilité d'un retour... Avec peut-être un espoir pour les locataires de Mayong, mais qui reste très mince.

Ce mail est surtout destiné à se projeter vers l'avenir avec quelques remarques :

-La communication de 13 Habitat via notamment l'interview de monsieur Ervoès n'est pas à la hauteur du drame vécu par les locataires pour preuve les réactions des locataires lors de sa visite sur site hier en fin de matinée.

-13 Habitat pêche réellement sur l'accompagnement des locataires qui n'ont plus la possibilité de se nourrir. Cf hier midi avec l'achat en dernière minute de pizzas, un repas assez frugale sans fruit et autres aliments pouvant permettre une alimentation correcte notamment pour les enfants qui sortaient de l'école. Voire également, l'oubli de repas du soir pour les locataires hébergés à l'hôtel Ibis ou encore ce locataire à qui il manquait une chambre pour loger correctement sa famille. Des manques qui ont pu être réglés mais qui font désordre...

Voilà pour les remarques

Au nom de l'amicale CGL de Notre Dame des Marins, de l'Union locale CGL de Martigues-étang de Berre, nous souhaitons participer à ce que le relogement des 45 familles se déroulent dans les meilleures conditions possibles :

-Une proposition de logement ou plusieurs en phase avec l'historique et la composition familiale. C'est à dire que pour les locataires qui habitent le quartier pour certains depuis 50 ans ne peuvent se voir proposer un logement en dehors de Martigues, sauf bien sur si c'est leur souhait.

-Actuellement les assurances ne prennent pas en compte le relogement des locataires. 13 Habitat se doit donc d'assumer le gîte et le couvert des locataires (ce qui se fait actuellement) jusqu'à l'obtention d'un logement.

-Dans le cadre du relogement, il est hors de question que les locataires voient leur loyer augmenter (on ne parle pas des charges qui peuvent effectivement être différentes). Il doit être au même niveau que celui qu'ils ont dû quitter en grande urgence y compris si c'est un logement d'un autre bailleur.

-Enfin, comment 13 Habitat compte accompagner les locataires dans le cadre de leur relocation, puisqu'ils vont emménager sans aucun meuble...

Nous estimons que les locataires impactés ne doivent pas déboursier un seul centime quant à leur relogement : une aide financière conséquente doit leur être allouée dès leur entrée dans le logement qui doit comprendre le rééquipement complet de leur appartement, l'équipement de leur vestiaire et une aide complémentaire alimentaire.

Nous pensons qu'une enveloppe de 3000 euros pour une personne seule, de 4500 euros pour un couple et 1500 euros par enfant est un point de départ. Et ce ne sont pas les 15 à 20 000 euros de charité que pourrait proposer Mme Vassal (info sortie hier soir) qui vont faire la maille. Les locataires et la CGL ne demandent pas l'aumône, ni la charité.

Nous demandons en outre que les branchements EDF, Gaz et autres abonnements soient pris en compte par 13 Habitat.

Vos locataires ont tout perdu, et c'est toute une vie qui vient de disparaître.

13 Habitat doit être à la hauteur de ce drame.

Nous restons disponibles pour discuter de tous ces points et demandons des points réguliers avec le référent ou la référente de ce dossier.

Deux derniers petits points :

-Nous espérons que le loyer de septembre, soit les 9 jours ne seront pas payés par les locataires

-Avez-vous fait le nécessaire auprès de la Poste pour que tout le courrier soit désormais envoyé au Centre social de Notre des Marins.

Très cordialement

Thierry DEL BALDO

Pdt CGL13

Conseiller confédéral CGL

06 87 19 05 17